

Conseil d'école du 10/11/23

•Choix d'un secrétaire de séance

Madame Dahuron (enseignante)

Madame Péan (parent d'élève)

- Invités :
 - Représentants de parents
 - Enseignants
 - I E N Mme RICHON
 - Mme Scoccimarro (Présidente du SIVOS)
 - Maire de Chauvigny
 - Personnel communal (Mmes Bellot, Prudhomme, Breuzard)
 - Maire de La Ville Aux Clercs
 - Excusés : Mme Richon, Mme Lopes, Mme Lamy, Mme Pasquier, Mme Bezault.
 - Président Amis de l'école
 - Membres du RASED
 - Maire de Romilly
 - Mme Pasquier
- Tour de table de présentation puis précision sur les attributions du conseil d'école.

Ordre du jour :

- 1- Effectifs rentrée 2023
- 2- Modifications et adoption du règlement scolaire.
- 3- Projet d'école, présentation des PPMS, Evaluation d'école.
- 4- Réseau d'aide.
- 5- Activités scolaires passées et à venir.
- 6- USEP bilan financier.
- 7- Amis de l'école.
- 8- Questions diverses retenues par le président du conseil d'école.

Informations ⇒ Il y a eu une candidate pour le poste de service civique proposé en juin, elle a commencé son service début octobre. Manon Duveau

→Elections 2023

→ Résultat des élections : 8 parents élus. (6 titulaires et 2 suppléants)

Nombre d'électeurs inscrits 195

Nombre de votants 105

Nombre de bulletins nuls 6

Nombre de suffrages exprimés 99

Soit 53,85 % de participation

Remerciements aux parents présents pour le dépouillement.

1 - Effectifs /prévisions

Actuellement 141 élèves (117 VAC, 16 Chauvigny et 8 Romilly) fréquentent l'école, soit 23 élèves de PS/MS, 22 élèves de CP/GS, 22 élèves de CP/CE1, 25 élèves de CE1/CE2, 25 élèves de CM1 et 24 élèves de CM2. Les prévisions étaient de 135 élèves. L'année dernière nous étions en octobre 150.

Prévision rentrée 2024 : 130 élèves.

6 élèves avec un PPS (Projet personnel de scolarisation) sont accueillis et 5 sont accompagnés cette année par deux AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) à plein temps.

2- Règlement scolaire (à voter et applicable rentrée 2023)

Rappel des horaires scolaires et du fonctionnement hebdomadaire.

- Lecture

- Proposition de modifications. Article 7-3 (Rajout de Prise de connaissance de la charte de la laïcité)

- Adoption à l'unanimité

3- Projet d'école, PPMS, Evaluation d'école, Priorités ministérielles (2023/2024)

A - Présentation des trois axes du projet d'école de La Ville aux Clercs.

Présentation puis adoption des trois axes du projet d'école de La Ville aux Clercs :

- Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves (lire, parler, écrire, compter)
- Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves
- Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

B - Présentation des PPMS

Un exercice PPMS attentat intrusion a été réalisé le 13 octobre. (Scénario retenu confinement) avec comme observateur M Margerin.

Distinction PPMS risque majeur et PPMS attentat-intrusion.

L'instruction précise la distinction à faire désormais entre risques majeurs et menace terroriste, distinction qui, dans les écoles et établissements, se traduit actuellement par **deux documents**, sans remettre en cause les plans particuliers de mise en sûreté existants **notamment ceux liés à la lutte contre le risque incendie**.

- Un PPMS « risques majeurs ». Pour l'école, le bâtiment de mise en sûreté est le bâtiment de la maternelle (classes ou salle de motricité) ou les classes en choix numéro deux.
- Un PPMS « attentat intrusion ». Pour l'école, deux choix : S'enfermer dans les locaux de référence sont les classes et éventuellement le dortoir de la maternelle. S'enfuir, un schéma de fuite est envisagé vers la cour de l'ancienne école maternelle (city stade) si besoin.

C - L'évaluation d'école 2023

Présentation des finalités par M Leriche

« La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement. »

C'est : • Mettre en valeur les points forts de l'école

- Identifier ses éventuelles marges de progrès en vue de proposer des pistes d'amélioration pour la réussite éducative des élèves et la qualité de vie de tous.
- Evaluer les effets des décisions prises
- Son objectif est d'être utile aux établissements pour les éclairer dans la construction de leur projet, la conduite de leur action et l'amélioration de leurs résultats.
- C'est un lien avec le projet d'école.

Ce n'est pas : - une inspection d'école, un audit, un contrôle

Elle se déroule en trois phases :

Autoévaluation, Visite extérieure, rapport d'évaluation définitif.

Le rapport d'autoévaluation a été réalisé par l'équipe éducative et sera transmis prochainement.

D- Rappel des priorités de la rentrée 2023 du ministère de l'éducation nationale

1. Consolider les savoirs fondamentaux, en prenant appui sur les évaluations nationales de CP, CE1, CM1 et 6^{ème}

2. Protéger les élèves et les personnels : 1. lutter contre le harcèlement (prévention détection résolution) , 2. Faire respecter les valeurs de la République, 3. Améliorer les relations école /parents et gérer les conflits.

3. Favoriser l'initiative et l'innovation : développer des projets CNRE pour que chaque école,; collège, lycée puisse bénéficier de moyens spécifiques pour développer des projets pédagogiques en faveur de la réussite et du bien-être.

En ce qui concerne la lutte contre le harcèlement et à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, Le ministère de l'éducation nationale invite tous les élèves du CE2 à la terminale à remplir en classe un questionnaire anonyme d'autoévaluation. Ce questionnaire va permettre à chaque élève qui le souhaite de s'interroger sur sa situation au sein de l'école et permettre à la communauté éducative de mieux comprendre les difficultés qui peuvent exister et ainsi de mener si besoin des actions de prévention.

Deux heures de temps scolaire seront banalisées à cette fin le mardi 14 novembre.

4- Réseau d'aide

Le réseau est normalement composé de 3 enseignants. Maître G / Maître E / Psychologue scolaire. Actuellement il y a Mme LAMY Maître E et M Margerin Psychologue

RÔLE DU R.A.S.E.D. :

Il est destiné à :

- **prévenir** les difficultés que pourrait rencontrer l'élève dans son devenir .
- **apporter une aide** à la résolution des difficultés rencontrées par l'enfant, le maître et la famille.
- **difficultés scolaires** : dans les acquisitions, dans l'attitude face à une tâche.
- **difficultés relationnelles** : agressivité, inhibition.....
- **favoriser l'intégration** de l'élève en difficulté et/ou handicapé.

Les actions d'aides spécialisées sont menées dans l'école avec l'accord des parents, en étroite collaboration avec les enseignants, en respectant la continuité pédagogique et l'environnement sécurisant nécessaire à l'élève.

COMPOSITION :

- **Le Psychologue** : Jean Claude MARGERIN
- **L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative** : Poste fermé.
- **L'enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique** : LAMY Emmanuelle

Les membres de RASED remercient le SIVOS pour leur soutien financier.

5- Activités scolaires passées et à venir

- Activités par classe :

Activités PS MS

Fête d'Halloween le 20/10

Rando contée le 24/11

Activités GS CP :

Fête d'Halloween le 20/10

Rando contée le 24/11

Sortie bibliothèque le 30/11 et pique-nique

Activités CP/CE1 :

Fête d'Halloween le 20/10

Rando contée le 24/11

Activités CE2/CE1 :

Début de la correspondance avec l'EHPAD de La Ville aux Clercs en partenariat avec la bibliothécaire Florence Pasquier

Activités CM1 :

Rallye maths EurékaMaths

Rencontre d'un auteur de BD en relation avec Mme Pasquier.

Activités CM2 :

Rallye maths EurékaMaths

Rencontre avec une autrice Fanny Joli

Participation au Prix du roman historique jeunesse avec le collège de Morée suivie de la rencontre de l'auteur

Les projets divers des classes

- **CYCLE Piscine** pour les ce1/cp et ce1/ce2 en période 5
- **Intervention de M Berthomier Artiste plasticien du Territoire Vendômois (3 matinées) pour 5 classes.**
- **Participation pour le marché de Noël avec la confection d'objets ou de pâtisseries.**

- **Projet classe de découverte (15 19 avril à ASNELLES)**

Budget hébergement et activités très élevé.

Le montant du transport n'est pas connu car les transporteurs ne peuvent pas encore engager de devis pour avril 2024.

La commune de La Ville aux Clercs s'engage à une participation de 150 euros par enfant résidant à La Ville aux Clercs

Les participations éventuelles des communes de Romilly et Chauvigny ne sont quant à elles pas connues.

Les enseignants concertent dès cette semaine les parents des élèves concernés.

Une décision sera prise mi-novembre concernant l'aboutissement ou non de ce projet.

6- Bilan USEP

Remerciements à Mme Lochin qui en assure la gestion

7- Amis de l'école

Remerciements aux partenaires fidèles et dynamiques.

Marché de Noël le 02/12/23

Kermesse le 29/06/24 sur le thème des Jeux Olympiques

8- Questions diverses

- Alerte incendie réalisée le 22/09/23 en Maternelle et en Primaire.

- Travaux : Fin des travaux de couverture.

- Info sur les modalités de rencontre parents-enseignants.

Des réunions obligatoires sont prévues pour le groupe classe et pour les rencontres individuelles elles sont possibles après la classe sur rendez- vous.

→ Info date du prochain conseil d'école.

Date : 16 02 2024

→ Info date du dernier conseil d'école.

Date : 14 juin 2024

